

## **APPENDIX 5E: PLAN DE TRANSITION AFI VERS LES DONNEES OPMET AU FORMAT NUMERIQUE**

### **PHASE 1**

Novembre 2013 – juin 2015 : Les BRDOs de Dakar et Pretoria continuent de développer les capacités de traitement des données OPMET au format numérique en utilisant la version 2013 d'IWXXM ;

### **PHASE 2**

Juin – décembre 2015 : Les BRDOs de Dakar et Pretoria continuent de tester les codes basés sur les données OPMET au format numérique (XML/GML) pour les messages METAR/SPECI, TAF et SIGMET en vue de les affiner ;

### **PHASE 3**

Janvier - Juin 2016 : Les BRDOs de Dakar et Pretoria continuent à jouer un rôle prépondérant sur l'aspect de la transition vers le XML/GML et à fournir l'assistance technique nécessaire aux autres Etats AFI dans la mise en œuvre des données OPMET au format numérique.

### **PHASE 4**

Juin - novembre 2016 : Les Bureaux régionaux de l'OACI à Dakar et à Nairobi ainsi que les Etats AFI fournisseurs des BRDO de Dakar et de Pretoria commencent à aider les Etats AFI à développer leurs capacités de traitement des données OPMET au format numérique

### **PHASE 5**

Décembre 2016-novembre 2019: Les Etats AFI initient la mise en œuvre progressive du format d'échange XML/GML pour les messages METAR, SPECI, TREND, TAF et SIGMET (mise à niveau de la version 2013 d'IWXXM) conformément à l'Amendement n°77 de l'Annexe 3 de l'OACI

### **PHASE 6**

Novembre 2019:novembre 2022 Les Etats AFI poursuivent la mise en œuvre du format d'échange XML/GML pour les METAR, SPECI, TREND, TAF et SIGMET d'IWXXM) conformément à l'Amendement n° 78 de l'Annexe 3 de l'OACI et à l'utilisation obligatoire de XML/GML

### **PHASE 7**

Novembre 2022-novembre 2025 Les Etats AFI poursuivent la mise en œuvre du format d'échange XML/GML amélioré pour METAR, SPECI, TREND, TAF et SIGMET conformément à l'Amendement n° 79 de l'Annexe 3 de l'OACI et à l'utilisation obligatoire de XML/GML

### **PHASE 8**

A partir de novembre 2025: Les Etats AFI poursuivent la mise en œuvre du format d'échange XML/GML amélioré pour METAR, SPECI, TREND, TAF et SIGMET conformément à l'Amendement n° 80 de l'Annexe 3 de l'OACI et à l'utilisation obligatoire de XML/GML.